

PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE

Installations classées pour la protection de l'environnement

COMMUNE DE SÈVREMOINE (49230)

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Le public est avisé qu'en exécution de l'arrêté préfectoral DIDD-2023 n° 295 du 27 octobre 2023, une consultation du public est ouverte en mairie de Sèvremoine, **du 24 novembre 2023 au 22 décembre 2023 inclus** à la suite de la demande formulée par Monsieur HUCHON Didier, président de la Communauté d'Agglomération de Mauges Communauté en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une déchèterie située à Saint-Germain-sur-Moine - zone d'activité du Val de Moine à Sèvremoine (49230), soumise au régime de l'enregistrement, visée dans la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement à la rubrique n° 2710-2.a.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du dossier à la mairie de SÈVREMOINE **du 24 novembre 2023 au 22 décembre 2023 inclus**, aux jours et heures suivants :

Mairie de SÈVREMOINE (St Macaire-en-Mauges) : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 – le samedi de 08h30 à 12h00

ainsi que sur le site internet de la préfecture www.maine-et-loire.gouv.fr, rubrique Publication – consultation du public. Elle pourra formuler ses observations sur un registre à la mairie de SÈVREMOINE ou par correspondance à la préfecture, bureau des procédures environnementales et foncières à l'adresse suivante :

pref-icpe-consultation-du-public@maine-et-loire.gouv.fr

Le Préfet prendra, à l'issue de la procédure, une décision d'enregistrement par arrêté, assortie le cas échéant, de prescriptions particulières ou un refus d'enregistrement.